



The Procter & Gamble Company
P&G – Entretien de la maison
Fabric & Home Care Innovation Center
5299 Spring Grove Avenue
Cincinnati (Ohio) 45217-1087

FICHE SIGNALÉTIQUE

N° de fiche signalétique : RQ1312082
Remplace : RQ1305487

Date de publication : 11/05/2013
Date de publication : 05/22/2013

SECTION I – IDENTIFICATION DU PRODUIT

Identification : Assouplissant textile en feuille pour la sècheuse **Produit fini**
Marques : **Bounce - toutes les variétés de parfum sauf Free**
Numéro de téléphone de P&G : 1-800-682-1523
ou appeler le centre antipoison local ou un médecin.

SECTION II – IDENTIFICATION DES DANGERS

Dangers pour la santé (aigus et chroniques) : (Voir la section XI pour obtenir de plus amples renseignements)
Ingestion : Chez un enfant en bas âge ou un animal de compagnie, l'ingestion d'une feuille, utilisée ou non, peut causer une surcharge du tractus gastro-intestinal. Consulter un médecin ou un vétérinaire.

Contact avec les yeux : Le contact avec les yeux est possible.

Contact avec la peau : Le contact avec la peau est possible.

Inhalation : S. O.

Signes et symptômes de l'exposition :

Ingestion : L'ingestion peut causer une légère irritation gastro-intestinale accompagnée de nausées, de vomissements ou de diarrhée.

Contact avec les yeux : Un contact prolongé avec les yeux peut causer des effets superficiels passagers semblables à ceux qui sont produits par des savons de toilette doux.

Contact avec la peau : Un contact prolongé avec la peau peut causer des effets superficiels passagers semblables à ceux qui sont produits par des savons de toilette doux.

Inhalation : S. O.

Troubles médicaux connus pouvant s'aggraver par suite d'une exposition au produit : N.C.

Effets possibles sur l'environnement : (Voir la section XII pour obtenir de plus amples renseignements)

SECTION III – COMPOSITION ET INGRÉDIENTS

Ingrédients mentionnés sur l'étiquette du produit : agents assouplissants cationiques biodégradables et parfum.

Ingrédients dangereux, tels que définis par la norme 29 CFR 1910.1200 de l'OSHA et/ou le SIMDUT en vertu de la *Loi sur les produits dangereux* :

<u>Nom chimique</u>	<u>Nom commun</u>	<u>N° de CAS</u>	<u>Écart de la composition chimique</u>	<u>VLE/DL₅₀/CL₅₀*</u>
Acide octadécanoïque	Acide stéarique double pression T-1855	57-11-4	15 à 40 %	VLE-TWA 8 h 10 mg/m ³

Même si le produit fini n'est pas considéré comme dangereux en vertu de la norme 29 CFR 1910.1200(d) de l'OSHA, la présente fiche signalétique contient des renseignements essentiels sur la sécurité liée à la manutention et à l'utilisation du produit.

SECTION IV – PREMIERS SOINS

Procédures d'urgence et de premiers soins :

Ingestion : En cas de doute concernant l'ingestion d'une feuille, consulter un médecin pour assurer le passage de celle-ci.

Contact avec les yeux : Rincer les yeux avec de l'eau.

Contact avec la peau : S. O.

Inhalation : S. O.

Remarque à l'intention du médecin : Traiter selon les symptômes

Autre : Les mises en garde suivantes figurent sur l'emballage du produit destiné à la vente aux consommateurs : « Ne pas utiliser pour les vêtements de nuit pour enfants ou avec tout autre vêtement dont l'étiquette fait mention de textile non-feu, car cela peut altérer cette propriété. Tenir hors de la portée des jeunes enfants et des animaux pour éviter toute ingestion accidentelle. »

SECTION V – RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LES MOYENS D'EXTINCTION

Point d'éclair (méthode utilisée) : S. O.

Limites d'inflammabilité :

Limite d'inflammabilité supérieure : S. O.

Limite d'inflammabilité inférieure : S. O.

Limites d'explosion : LSE : S. O. LIE : S. O.

Température d'auto-inflammation : S. O.

Produits de combustion dangereux : S. O.

Données relatives au risque d'explosion (sensibilité aux impacts mécaniques) : S. O.

Données relatives au risque d'explosion (sensibilité aux décharges statiques) : S. O.

Moyen d'extinction :

Applicable : CO₂, eau ou poudre extinctrice.

Non applicable :

Protection des pompiers :

Risques particuliers d'incendie liés à la matière : En brûlant, les feuilles peuvent produire du monoxyde de carbone et/ou du dioxyde de carbone.

Équipement de protection et précautions à prendre pour les pompiers :

SECTION VI – MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions personnelles : Réduire au minimum les poussières en suspension au moment de ramasser le produit (voir « Inhalation » sous « Dangers pour la santé », dans la section « Identification des dangers »). Prévenir l'exposition aux poussières en utilisant un appareil respiratoire approuvé par le NIOSH et muni de filtres (HEPA). Porter des gants afin de réduire au minimum le contact avec la peau.

Précautions environnementales : ÉLIMINER CONFORMÉMENT AUX RÈGLEMENTS FÉDÉRAUX, ÉTATIQUES/PROVINCIAUX ET LOCAUX. Les solutions domestiques peuvent être évacuées dans les égouts. Le

produit sec peut être enfoui là où les règlements locaux le permettent. Mettre le contenant vide au rebut.

Méthodes de confinement : S. O.

Méthodes de nettoyage : S. O.

SECTION VII – MANUTENTION ET ENTREPOSAGE

Précautions à prendre pour la manutention : Aucune précaution particulière dans le cas d'expositions occasionnelles.

Précautions à prendre pour l'entreposage : Aucun étiquetage requis.

SECTION VIII – CONTRÔLE DE L'EXPOSITION AU PRODUIT ET PROTECTION PERSONNELLE

Directives d'exposition : Aucune précaution particulière dans le cas d'expositions occasionnelles.

Contrôles d'ingénierie : S. O.

Équipement de protection individuel (EPI) : S. O.

Protection des yeux et du visage : Aucune protection requise.

Protection de la peau : Aucune protection requise.

Protection des voies respiratoires : Aucune précaution particulière dans le cas d'expositions occasionnelles.

SECTION IX – PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Apparence (couleur, forme matérielle) : Feuilles blanches opaques. Parfumé. **Point d'éclair (méthode utilisée)** : S. O.

Odeur : Produit parfumé

Alcalinité de réserve : S. O.

Seuil de l'odeur : S. O.

Solubilité dans l'eau : S. O.

État physique : Solide

Température de décomposition : S. O.

Tension de vapeur (mm Hg) : S. O.

Taux d'évaporation (nBuOAc = 1) : S. O.

Densité de vapeur (Air = 1) : S. O.

Densité/gravité : S. O.

Point d'ébullition : S. O.

Point de fusion/congélation : S. O.

Coefficient de répartition (n-octanol/eau) : S. O. **pH** : S. O.

Composés organiques volatils (COV) : Conforme au règlement CARB sur la limite de 0,05 g de COV par utilisation dans les produits de consommation pour les assouplissants textiles – Produit pour la sècheuse à usage unique.

SECTION X – STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Stabilité chimique : Stable

Conditions à éviter : Flamme nue

Matières incompatibles : Aucune

Produits de décomposition dangereux : En brûlant, les feuilles peuvent produire du monoxyde de carbone et/ou du dioxyde de carbone.

Possibilité de réaction dangereuse : Aucune connue

SECTION XI – PROPRIÉTÉS TOXICOLOGIQUES

DL50 (rats, oral) : La DL50 associée au produit qui recouvre la feuille est estimée à > 10,0 g/kg.

DE₅₀ : >1,5 g/kg (mélange de revêtement)

L'ingestion peut causer une légère irritation gastro-intestinale accompagnée de nausées, de vomissements et de diarrhée ainsi qu'une surcharge du tractus gastro-intestinal. Le contact avec les yeux peut causer une irritation superficielle passagère.

Effets chroniques : Aucun effet chronique sur la santé n'a été signalé.

Organes cibles : Aucun organe cible n'a été identifié.

Cancérogénicité : NTP : Non CIRC : Non OSHA : Non

SECTION XII – INFORMATION ÉCOLOGIQUE

Les contenants ainsi que les feuilles, utilisées ou non, sont compatibles avec les systèmes municipaux d'élimination des déchets solides, et ils ne présentent aucun risque pour l'environnement lorsqu'ils sont traités de façon appropriée. Les ingrédients transférés aux tissus en cours d'utilisation peuvent être évacués sans problème dans l'évier au cours du lavage subséquent des tissus traités. Les ingrédients ne posent pas de danger significatif pour les organismes aquatiques, et ils ne provoqueront aucun effet indésirable à long terme sur l'environnement à des concentrations significatives. Les agents adoucissants présents dans le produit sont biodégradables.

SECTION XIII – RÈGLEMENTS CONCERNANT L'ÉLIMINATION

Méthode d'élimination : ÉLIMINER CONFORMÉMENT AUX RÈGLEMENTS FÉDÉRAUX, PROVINCIAUX, ÉTATIQUES ET LOCAUX.

Usage non domestique : Lorsque les produits faisant l'objet de la présente fiche signalétique sont, dans leur forme originale, éliminés en tant que déchets, ils ne sont pas considérés comme dangereux en vertu du règlement fédéral de la RCRA (40 CFR 261). Ils doivent être éliminés conformément aux règlements locaux, étatiques, provinciaux et fédéraux.

Déchets dangereux (Californie) : N'est pas considéré comme un produit dangereux en vertu des règlements 22 CCR 66261.20 à 22 CCR 66261.24

Usage domestique : Mettre les feuilles ou le contenant vide au rebut ou mettre le contenant vide au recyclage là où l'on dispose des installations appropriées.

SECTION XIV – INFORMATION CONCERNANT LE TRANSPORT

Aucun règlement ne vise le transport des produits faisant l'objet de la présente fiche signalétique, dans leur forme originale.

Transport terrestre (DOT – États-Unis) : Non réglementé

Transport aérien (IATA) : Non réglementé

Transport maritime (IMDG) : Non réglementé

SECTION XV – RENSEIGNEMENTS SUR LA RÉGLEMENTATION

Même si le produit fini n'est pas considéré comme dangereux en vertu de la norme 29 CFR 1910.1200(d) de l'OSHA, la présente fiche signalétique contient des renseignements essentiels sur la sécurité liée à la manutention et à l'utilisation du produit.

États-Unis

Tous les composants ajoutés intentionnellement figurent sur la liste TSCA (États-Unis).

Ce produit n'est pas assujéti à la Proposition 65 de Californie sur les étiquettes de mise en garde.

Numéro d'enregistrement à l'EPA : S.O.

Droit à l'information et CERCLA :

Les ingrédients suivants présents dans le produit fini figurent sur les listes des produits pour lesquels le

droit à l'information est obligatoire ou sur les listes d'information concernant l'exposition des travailleurs :

Ingrédient	N° de CAS	Niveau	CERCLA (quantité à déclarer)	État				
				IL	MA	NJ	PA	RI

Les parfums contenus dans les produits qui font l'objet de la présente fiche signalétique sont conformes aux directives pertinentes de l'Association internationale des matières premières pour la parfumerie.

Canada

Tous les ingrédients ont été approuvés par la LCPE et peuvent être importés au Canada par Procter & Gamble. Ce produit a été classé conformément aux critères de risque du Règlement sur les produits contrôlés du Canada et la présente fiche signalétique contient tous les renseignements exigés par ce règlement.

SECTION XVI – AUTRES RENSEIGNEMENTS

Les parfums contenus dans les produits qui font l'objet de la présente fiche signalétique sont conformes aux directives pertinentes de l'Association internationale des matières premières pour la parfumerie.

Cote d'évaluation du danger P&G :	Santé :	1	4 = EXTRÊME
	Inflammabilité :	1	3 = ÉLEVÉE
	Réactivité :	0	2 = MODÉRÉE
			1 = FAIBLE
			0 = NON SIGNIFICATIVE

* S.O. - Sans objet

* N.C. - Non connu

Les données fournies ne peuvent être utilisées que dans le cadre de la sécurité et de la santé au travail.

AVIS DE NON-RESPONSABILITÉ : La présente fiche signalétique a pour objet de résumer brièvement les connaissances que nous possédons en ce qui concerne l'utilisation de cette matière. Les renseignements contenus dans la présente fiche ont été compilés à partir de sources considérées comme fiables par la société Procter & Gamble et ils sont exacts à sa connaissance. Ce document ne constitue pas un guide complet en matière de réglementation internationale sur les produits dangereux.

Ces renseignements sont offerts de bonne foi. Tous les utilisateurs de cette matière doivent évaluer les conditions d'utilisation et adopter les mécanismes de protection appropriés pour empêcher que les employés y soient exposés, que des dommages matériels soient causés ou qu'il y ait fuite du produit dans l'environnement. Procter & Gamble n'est pas responsable des blessures infligées au destinataire ou à une tierce personne ni d'aucun dommage à la propriété résultant d'une utilisation incorrecte du produit.